

0340076Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE
105 RUE DU DAUPHINE
34200 SETE
Tel : 0467186666

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 9

La commission permanente

Convoquée le : 17/11/2023

Réunie le : 04/12/2023

Sous la présidence de : Jean-Francois Pons

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 09/11/2023 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

AVENANT HOBART

Mme la secrétaire générale présente l'avenant au contrat de maintenance préventive des machines localisées dans la cuisine.

L'avenant concerne la machine à laver à convoyeur pour la somme de 775,20 euros/an.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0